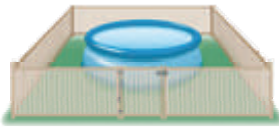


EN QUELQUES SECONDES, TOUT PEUT ARRIVER



Difficile à croire. Pourtant, il suffit de moins de 20 secondes pour qu'un enfant se noie sans avoir poussé un seul cri. Les victimes sont en majorité de jeunes enfants de moins de 5 ans. Dans la majorité des cas de noyade dans les piscines résidentielles, il n'y avait pas de clôture, ou celle-ci était non conforme aux normes de sécurité, défectueuse ou encore la porte avait été laissée ouverte.

Comment éviter l'irréparable? Voici quelques règles pour assurer la sécurité des vôtres:

- Contrôlez l'accès à votre piscine et ne relâchez jamais votre surveillance;
- Clôturez adéquatement votre piscine;
- Durant la baignade, ne laissez jamais un enfant sans surveillance, ne serait-ce que quelques secondes;
- Équipez-vous en gilets de sauvetage;
- Apprenez les rudiments des premiers secours et de la réanimation cardiorespiratoire.

Établissez des règles:

- Ne pas autoriser la baignade sans la surveillance d'un adulte;
- Ne pas plonger si votre piscine n'est pas conçue à cette fin;
- Ne laisser aucun jouet dans la piscine en dehors des heures de baignade;
- Vérifier que les portes soient bien fermées et verrouillées en quittant la piscine après la baignade.

Pour obtenir d'autres informations à ce sujet, visitez le site www.piscines.gouv.qc.ca

PS: La réglementation municipale exige que vous fassiez une demande de permis auprès de l'inspecteur en bâtiment pour l'installation d'une piscine hors-terre, creusée, gonflable ou pour un spa. Vous devez aussi aviser la municipalité lors du remplissage de votre piscine pour éviter toute recherche reliée à une soudaine hausse de consommation de l'eau potable.

AMÉNAGEMENT DES BUREAUX MUNICIPAUX

La semaine de la municipalité s'est tenue du 31 mai au 6 juin dernier. L'activité « portes ouvertes » regroupant la visite des nouveaux locaux de la bibliothèque et des bureaux municipaux s'est déroulée le jeudi, 4 juin et a connue un grand succès. Les espaces de travail, agréables et fonctionnels, nous ont valu de nombreux commentaires d'appréciation. Nous remercions ceux et celles qui se sont déplacés lors de cette activité.

Au cours des dernières semaines, quelques citoyens nous ont signalé qu'ils avaient de la difficulté à monter les marches de l'escalier. Nous tenons à vous informer qu'il nous fait plaisir d'offrir les services municipaux aux personnes concernées au rez-de-chaussée en téléphonant au préalable au 418-635-2755 pour convenir de l'heure de votre visite.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ... LES SUITES

Halte routière municipale :

Tel que prévu dans les actions ciblées de notre planification stratégique, une halte routière municipale a vu le jour à l'été 2008. Cette halte, située derrière l'église des Éboulements (près de la patinoire) bénéficie d'un magnifique point de vue et des tables y ont été installées pour accueillir les visiteurs.

Au cours des dernières semaines, un aménagement paysager a été exécuté par les employés municipaux sous les précieux conseils bénévoles de madame Ghislaine Gillet. Un grand merci est adressé à madame Gillet ainsi qu'à monsieur Jean-Michel Simard qui, pour sa part, a fait les démarches pour l'installation d'une plaque identifiant la sculpture de pierre.

Comité de mise en valeur des terres agricoles :

Ce comité très dynamique s'est penché sur la problématique des terres en friche. Suite à de nombreuses réunions, un premier rapport a été déposé dernièrement auprès des membres du conseil municipal. Ce rapport fait état de la situation et tente de répondre à quelques interrogations soulevées lors des rencontres. Il suggère des pistes de solutions et des étapes à suivre porteuses d'améliorations concrètes dans notre milieu. Ces étapes pourraient éventuellement nous permettre d'identifier un projet rassembleur répondant à plusieurs préoccupations de notre communauté. La caractérisation de notre milieu agricole doit être réalisée avant toute autre action. Nous devons tout d'abord répondre à la question première à savoir: Quelle est notre situation aux Éboulements en ce qui concerne la perte des terres agricoles retournées en friche? Les membres du conseil sont d'accord pour évaluer la faisabilité de cette première étape.

Les mesures initiales retenues par le comité dans ses recommandations sont les suivantes :

- Sensibiliser la population et les propriétaires de terres en friche;
- Identifier, recenser et créer un registre des terres à louer propices à l'agriculture;
- Faire connaître, via le site Web municipal, les opportunités agricoles;
- Créer un programme d'aide à l'implantation de nouvelles entreprises agricoles.

À SUIVRE...

Merci à toute l'équipe de bénévoles qui ont contribué à ce premier rapport : Lise Boivin, Gilbert Massicotte, Sonia Maurice, Normand Audet, André Rouleau, Catherine Tremblay, Jean-Eudes Tremblay et Sébastien Tremblay.

Comité patrimoine:

À l'origine, ce sujet semblait intéresser plusieurs personnes mais ce comité s'est retrouvé avec deux valeureux membres actifs. Ceux-ci poursuivent la création d'un inventaire des bâtiments patrimoniaux et une liste des types d'interventions et de projets sera établie pour tenter de rapprocher le patrimoine de la population.

Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre au comité et à la mise sur pied d'activités pour valoriser notre patrimoine bâti, vous pouvez communiquer avec Hélène Thivierge au bureau municipal.

Marché public

Les efforts pour trouver une formule gagnante lors de la journée « Marché public » du samedi 6 juin n'ont pas remporté le succès prévu. Nous avons réussi à combiner quelques artisans locaux aux tables de marché aux puces afin d'offrir aux passants un éventail de produits diversifiés. La vente de hot-dogs et breuvages au profit de la Maison des jeunes a tiré son épingle du jeu. Cependant, l'activité découverte au parc municipal situé dans le développement de la Seigneurie n'a attirée que quelques personnes.

Nous remercions les braves qui ont participé au marché public: La Miellerie de Charlevoix et Les Saveurs Oubliées, ceux et celles qui ont réservé des tables pour le marché aux puces, le comité d'accueil et de partage (nouveaux arrivants) et la maison des jeunes « La Baraque des Éboulements ».

Site Web

Le contrat a été attribué et la maquette du site devrait nous être présentée d'ici une semaine. Nous espérons le mettre en ligne pour le début de l'automne.

SERVICE DE GARDE L'ARC-EN-CIEL

Un service de garde en milieu scolaire, disponible aux Éboulements

Le service de garde l'Arc-en-ciel est un endroit où votre enfant vivra en toute sécurité des activités amusantes et diversifiées sous la supervision de personnes qualifiées. Le service de garde en milieu scolaire ne coûte que 7\$ par jour pour les enfants le fréquentant 3 jours et plus par semaine et est ouvert durant les journées pédagogiques. Il dispense des ateliers de devoirs et leçons en plus d'offrir de nombreuses sorties, telles que la cueillette de pommes, les quilles, sorties au cinéma, le genévrier, etc.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Madame Martine Gauthier, responsable du service de garde au 418-633-0998.

AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Il y a quelques mois, la municipalité enclenchait des démarches auprès de la députée Pauline Marois afin d'obtenir une subvention pour l'amélioration de son réseau routier municipal. Suite à de nombreux pour-parlers, le Ministère des Transports nous a finalement accordé, sous la recommandation de la députée, une somme de 25,000\$ en date du 10 juin dernier. Cette somme devra être utilisée exclusivement pour des travaux reliés à l'amélioration du réseau municipal et ceux-ci devront être terminés au plus tard le 31 mars 2010.

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE



Du 5 juillet au 30 août inclusivement la bibliothèque est ouverte selon l'horaire estival, soit tous les dimanches de 13h00 à 15h30. Tous les services de la bibliothèque fonctionnent normalement et vous pouvez faire vos réservations et demandes spéciales.

L'exposition de Natacha Audet, TEINTE D'EMBRUN se poursuit tout l'été. Nous vous rappelons que la bibliothèque offre un branchement Internet à haute vitesse et sans fil.

Comme lecture de vacances, nous venons de recevoir le succès de librairie dont un film vient d'être tiré : le livre Millénium. Nous vous proposons aussi le dernier tome de la série « Les accoucheuses » de Pauline Gill ainsi qu'une biographie d'Andrée Champagne, la Donald de Séraphin mais aussi la femme publique, celle qui a fait de la politique.

A VOUS LES JEUNES, la bibliothèque offre à nouveau cet été le Club de lecture TD. Il est toujours temps de s'inscrire et de relever le défi d'un programme de lectures et courir la chance de gagner de beaux prix.

Le Comité de la bibliothèque et particulièrement madame Rita Tremblay remercient sincèrement tous les commanditaires qui ont contribué à faire du Club de lecture Livromagie-Livromanie, un très grand succès auprès des jeunes de notre école. Un grand merci à l'Auberge Beauséjour, la Boulangerie Laurentide, le Domaine Forget, la Librairie Baie-Saint-Paul, Maxi, le Marché IGA et Rossy.

QUELQUES STATISTIQUES : La bibliothèque offre un choix de plus de 4400 livres dont 2800 lui appartiennent en propre et 1600 viennent du réseau avec, pour ces derniers, un renouvellement du tiers aux quatre mois. Nous venons de dépasser la moyenne d'inscriptions d'usagers, soit 18% de la population. La moyenne de prêts par usagers est de 19,6 volumes selon notre groupe de référence, soit les municipalités de 1000 à 1500 habitants.

BOITE DE RETOUR DE LIVRES : La boîte de retour de livres est toujours disponible pour rapporter vos volumes. Elle est accessible du lundi au vendredi, selon les heures d'ouvertures de l'édifice municipal.

Horaire de la bibliothèque : dimanche de 13h00 à 15h30. Téléphone : 418-635-2586

Courriel : bibliotheque@leseboulements.com

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La MRC de Charlevoix a posé un geste de plus pour accroître le volume de matières recyclées et détournées de l'enfouissement. Comme plusieurs autres régions et municipalités québécoises, la collecte des ordures ménagères des résidences se fera dorénavant aux deux semaines sur une base annuelle. Vous avez sans doute reçu votre calendrier de collecte au cours des derniers jours et un changement a été effectué concernant la journée de la collecte. Celle-ci aura lieu le vendredi (à l'exception du rang Ste-Marie qui demeure le mercredi) à compter du 10 juillet.

Nous comprenons que ces nouvelles dispositions modifieront nos manières d'agir. Le recyclage et le compostage demeurent les avenues à suivre afin d'éviter le plus possible les vidanges domestiques. Il est toujours possible d'acheminer les objets de métal, le bois, vos équipements informatiques, produits domestiques dangereux et petits appareils électroménagers vers l'Écocentre, situé dans le parc industriel de St-Urbain. Quant aux vêtements, chaussures et jouets, ils peuvent être donnés à des organismes s'ils sont encore en bon état.

RECYC-FLUO

À la fin de leur vie utile, il faut considérer les lampes fluo compactes et les tubes fluorescents comme des déchets domestiques dangereux, tout comme la peinture, les piles et les thermostats. Il est donc important de les mettre dans un sac de plastique, de bien fermer celui-ci et de le porter au point de collecte Recyc-fluo au 248, rue du Village, Les Éboulements. Les lampes et les tubes sont ensuite acheminés chez un récupérateur homologué et peuvent être recyclés dans une proportion allant jusqu'à 98%. Les 2% de matière restants ne sont pas contaminés par le mercure.

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

248, rue du Village
Les Éboulements, Qc
G0A 2M0

Téléphone : 418-635-2755
Télécopie : 418-635-2520
Messagerie : municipalite@leseboulements.com



Retrouvez-nous sur le
web!

www.leseboulements.com

MAIRE : BERTRAND BOUCHARD
CONSEILLERS : BERNARD BOIVIN
RENÉ CAYER
MICHEL LAROUCHE
REGIS PILOTE
LISE SAVARD
GUY TREMBLAY

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL: LUNDI, 6 JUILLET 2009
LUNDI, 3 AOÛT 2009
MARDI, 8 SEPTEMBRE 2009

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU JEUDI DE 8H15 À 12H00 ET DE 13H00 À 16H45

LE VENDREDI DE 8H15 À 12H15 ET FERMÉ EN APRÈS-MIDI

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE: LINDA GAUTHIER
ADJOINTE À LA DIRECTION : DANIÈLE TREMBLAY
SUPERVISEUR GÉNÉRAL ET CHEF POMPIER: GRÉGOIRE BOUCHARD
AGENTE DE PROJET: HÉLÈNE THIVIERGE
INSPECTEUR EN BÂTIMENT: JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Pilote est présent le mardi de 8H30 à midi et de 13h00 à 16h00 et le mercredi de 13h00 à 16h00 pour la période du 6 avril au 30 octobre 2009.

SERVICE D'URGENCE : 9-1-1
SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE FEU) 418-635-1215

LES PETITES ANNONCES

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF: La municipalité a en mains des billets pour le service de transport collectif (TRUC) au tarif de 1.75\$ le billet. Vous pouvez vous les procurer aux heures d'ouvertures du bureau. Un aller-retour (Éboulements—Baie St-Paul) nécessite 2 billets. Les réservations doivent être faites 24 heures à l'avance en téléphonant au 418-435-5488. Ce service a été mis sur pieds pour les résidents des municipalités de Charlevoix-Ouest.